



## PASSAGE DE TÉMOIN À LA DIRECTION

Jacques Veillard, Président du Conseil de Fondation

Un départ à la retraite planifié comme il se doit n'est pas une réelle surprise! Toutefois, à l'approche de l'échéance, il n'est pas aisé, pour l'intéressé et son entourage professionnel, d'en mesurer les réelles conséquences. En 14 ans de direction, Monsieur Charles-Edouard Bagnoud a su instaurer une dynamique institutionnelle et «actualiser» l'approche conceptuelle indispensable au bien-être de nos bénéficiaires. Son charisme, sa disponibilité, sa qualité d'écoute, sa fiabilité et sa bienveillance ont fait l'unanimité auprès des personnes handicapées et de leurs familles, des membres du Conseil de Fondation et des membres de l'équipe de direction, des collaborateurs et de tous nos partenaires. Monsieur Bagnoud est un homme de parole qui fait ce qu'il dit. De plus, il dit ce qu'il fait! Nous ne pouvons que le féliciter et le remercier chaleureusement pour ce parcours professionnel exemplaire. Dans ces conditions, pas facile de lui trouver un successeur...

Après avoir auditionné plusieurs candidats de très grande qualité, le choix du Conseil de Fondation s'est porté sur Monsieur Jean-Claude Pittet (57 ans). Titulaire de formations académiques en éducation sociale, économie et administration publique, Monsieur Pittet dirige la Fondation du Relais à Morges, active dans le domaine de l'aide aux personnes en grandes difficultés sociales, depuis 2004. Le nouveau directeur de L'Espérance prendra ses fonctions le 15 août 2016. Il sera présenté officiellement lors de notre fête annuelle qui se tiendra le dimanche 4 septembre.

 L'Espérance

- 144 ans d'existence
- 300 personnes accueillies
- 300 postes à plein temps pour la gestion globale
- 22 bâtiments aménagés en village, sur 11 hectares à Etoy
- 4 structures d'appartements dans les villes environnantes
- 23 ateliers
- 1 école et 1 centre de formation et d'orientation
- 1 piscine ouverte aux écoles et associations de la région
- 1 restaurant, 1 tea-room et 1 magasin ouverts au public
- 1 complexe équestre à l'Isle

# CONSEIL D'ÉTHIQUE

---

L'Espérance dispose d'un espace de réflexion qui veille à ce que ses pratiques professionnelles soient conformes à sa mission.

Créé par la Direction, le Conseil d'éthique recueille les questions, plaintes ou problématiques qui révèlent une dissonance trop grande entre les pratiques mises en œuvre au sein de L'Espérance et ses valeurs affichées. Il regroupe 9 personnes au bénéfice d'une formation de base en ce domaine, toutes membres de l'Institution, à l'exception du Président du Conseil d'éthique.

Les bénéficiaires et leurs proches, les collaborateurs, les instances institutionnelles, ainsi que toute personne justifiant d'un intérêt légitime peuvent – en toute confidentialité – solliciter un avis qui sera transmis au Directeur. En régime ordinaire, cet organe consultatif se réunit tous les deux mois. Plus de détails sur [www.esperance.ch](http://www.esperance.ch)



## POUR LE RESPECT DU DROIT À LA DIFFÉRENCE

---

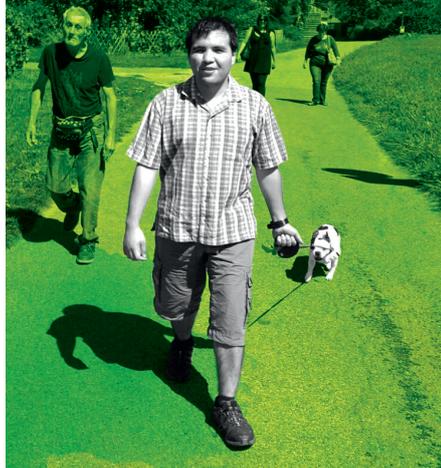
**Avec l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), l'Institution promeut liberté de choix, non-discrimination, participation et intégration dans la société, respect de la différence et accessibilité.**

La CDPH vise à assurer la pleine jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales aux personnes en situation de handicap. Des bénéficiaires de L'Espérance participent à un projet de recherche, initié par ASA-Handicap mental, concernant son application. Les résultats seront présentés le 9 juin 2016 à la HEP-Vaud.

L'Espérance développe des prestations répondant aux principes de la CDPH. Une formatrice a été engagée pour accompagner la Commission des travailleurs et former les résidents à l'autodétermination. La Direction met en place l'hébergement partiel et l'autonomie intra-muros. Comme les adultes, les jeunes en apprentissage ont la possibilité de faire des stages en entreprise. Citons encore l'émergence du Conseil des Bénéficiaires pour intégrer les usagers aux organes décisionnels de l'Institution. Reste encore à définir comment le bénéficiaire pourrait choisir ses accompagnants, rendre les procédures internes plus accessibles...

On constate une cohérence entre le droit international, fédéral et cantonal et les modèles institutionnels, jusque dans les outils pédagogiques, qui intègrent les facteurs environnementaux. Le champ des possibles s'étoffe, permettant un véritable choix pour les bénéficiaires, préalable à toute forme d'autodétermination.





## ESSAIMER UN VÉRITABLE PROJET DE VIE

À travers l'accompagnement résidentiel intra-muros développé par le projet ESSAIM, c'est une plus grande autonomie des personnes en situation de handicap qui est encouragée.

Le service Education Sociale et Soutien à l'Autonomie Intra-Muros du Département «Hébergement Majeurs» met en place une structure de prestations individualisées, centrées en priorité sur l'utilisation des ressources communautaires internes et externes. Avec ESSAIM, L'Espérance cherche à rendre les résidents plus autonomes en les encourageant à habiter chez eux et en stimulant leurs propres activités d'apprentissage tout en leur permettant de bénéficier d'un réseau diversifié d'intervenants.

À moyen et long terme, le modèle ainsi encouragé vise à dépasser celui basé sur le soutien d'une équipe éducative dédiée à une unité d'hébergement pour s'inscrire dans une logique de création d'un «quartier» de la commune d'Etoy.

Initié en mars 2015, le projet entre cette année dans une phase concrète avec notamment le développement de la méthodologie d'accompagnement et la mise à disposition progressive de lieux de résidence, de repas, d'activités et de loisirs.

## PLUS DE FLEXIBILITÉ

**L'Espace Relais offre un accompagnement sur mesure aux bénéficiaires afin de répondre davantage à leurs besoins.**

Lancée en 2015, cette nouvelle structure correspond pleinement à la volonté d'une flexibilisation des prestations. L'Espace Relais fait partie de la section Centre de Jour. Il s'adresse à tous les bénéficiaires du département «Travail et Accueil de Jour». Les professionnels s'appuient sur les souhaits des personnes reçues et travaillent en partenariat avec le réseau pour proposer des prestations adaptées aux besoins spécifiques de chacun. L'accompagnement s'articule autour de plusieurs axes consistant notamment à :

- Proposer des activités à des bénéficiaires pour lesquels l'offre des ateliers existants ne répond plus ou pas à leurs besoins.
- Développer des activités liées au bien-être.
- Favoriser les liens sociaux en petit groupe.
- Offrir un relais pour intégrer un atelier (lors d'admission ou de changement d'activité).

L'Espace Relais reçoit 15 personnes, accueillies par 3 professionnels.

## LES RDV DE L'ESPÉRANCE OUVERTS AU PUBLIC

### Jeudi-show et concerts

Programme sur [www.esperance.ch](http://www.esperance.ch)

### Jeudi 16 juin

Fête de la musique

### Jeudi 1<sup>er</sup> septembre

25<sup>e</sup> Festival de Musique

### Dimanche 4 septembre

Fête annuelle

### Jeudi 22 décembre

Fête de Noël, dès 14h30



# PRENDRE LE TEMPS DE VOUS REMERCIER

Charles-Edouard Bagnoud, Directeur

**«Partir, c'est mourir un peu. C'est mourir à ce qu'on aime.»**

**Ce sont par ces vers d'Edmond Haraucourt que nous souhaitons introduire cette chronique rédigée par nos soins pour la dernière fois. En effet, ils reflètent bien ce que nous ressentons après 14 ans de direction de L'Espérance.**

Si notre état d'esprit est empreint de légitime émotion, il n'est teinté ni de nostalgie ni de regrets. Simplement, en assumant une telle mission à la tête de cette importante Institution: «*On laisse un peu de soi-même En toute heure et dans tout lieu.*»

C'est donc avec reconnaissance, envers toutes les personnes qui nous ont permis de vivre cette passionnante aventure et envers toutes celles qui nous ont accompagné, que nous ancrons, dans ce rapport, les faits marquants ayant jalonné le millésime 2015. Concernant le secteur «Adultes», une importante réflexion a été menée. Elle

se concrétise en 2016 par l'adoption d'un nouvel organigramme pour le département «Hébergement Majeurs». Celui-ci se fédère et se définit non plus par lieux géographiques, mais par types de déficience. En effet, certains accompagnements demandent des connaissances de plus en plus spécifiques et nécessitent des regroupements conceptuels. Ainsi, quatre pôles de compétences constituent dorénavant cette grande entité:

- Généraliste
- Troubles du spectre de l'autisme
- Vieillesse-Soins
- Autonomie-Intégration

Pour ce qui est du secteur «Mineurs», la satisfaction est venue de l'acceptation par le Grand Conseil de la nouvelle loi sur la Pédagogie spécialisée. Elle devrait entrer en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire.

À la demande du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, un nouveau projet a, en outre, été élaboré. Il porte sur la création de deux classes et d'un internat scolaire sur le site de notre complexe équestre, à L'Isle. Ces structures sont

## MERCI!

Nous exprimons notre profonde reconnaissance aux bénéficiaires et à leurs familles, à nos collaborateurs et aux intervenants extérieurs, aux membres du Conseil de fondation et à nos généreux donateurs. Nous adressons un merci particulier aux autorités cantonales pour l'attention particulière qu'elles portent à la problématique de la déficience mentale et pour les moyens mis à notre disposition afin que nous puissions mener à bien notre mission.

destinées à des élèves atteints d'autisme. Leur concrétisation pourrait voir le jour en 2017.

L'an dernier, un nouveau cap informatique a également été franchi – non sans difficulté d'ailleurs – avec l'acquisition de trois nouveaux logiciels. Ils sont destinés respectivement à la gestion du dossier du bénéficiaire, à la gestion des horaires du personnel et à la gestion informatisée des documents. Enfin, le concours d'architecture lié à nos deux grands projets «Construction d'une structure pour personnes vieillissantes et de soins» et «Rénovation du complexe des ateliers» a primé le travail du bureau «FWG architectes», à Lausanne. Les procédures en vue de l'ouverture du chantier peuvent donc se poursuivre.



### EQUIPE DE DIRECTION

Directeur:

Charles-Edouard Bagnoud, Morges

Chefs de département/service:

- Joseph Bieri, Nyon: Travail et Accueil de jour
- Jean-Pierre Counet, Bussy-Chardonney: Ecole Auguste-Buchet
- Isabelle Favre, Etoy: Santé
- Jacques Henriod, Denges: Hébergements Majeurs
- Valéry Ponsar, Echandens: Finances et Services généraux
- Florence Vallat, Gland: Ressources humaines

*Nota bene: Les comptes 2015 sont disponibles auprès du service de comptabilité à L'Espérance.*

### CONSEIL DE FONDATION

Jacques Veillard, président, Echandens – Claude Bonzon, vice-président, Aubonne – Gilles Cornut, secrétaire, Monnaz – Catherine Aellen, Aubonne – Colin Aeschbacher, Vufflens-le-Château – Maurice Giriens, Etoy – Martine Richard, St-Oyens – Patricia Rieder, Gimel – Bernard Studer, Aubonne